

Les Ateliers d'Athénor - Saison 2018/2019

- Dossier d'inscription -

Nouvelle inscription

Les enfants, jeunes, adolescents et adultes, avec lesquels nous travaillons dans les ateliers sont spectateurs, lecteurs et expérimentateurs d'un théâtre à la croisée des arts.

Nous proposons à travers ces ateliers en fonction des âges des participants des esquisses d'histoires, des formes innovantes en prise avec la création d'aujourd'hui.

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____

Expérience

Avez-vous déjà une pratique théâtrale oui non

Si oui quel établissement _____ (ville) _____ combien d'année _____

Pratique artistique oui non

Si oui, précisez quelle pratique et quel établissement _____ (ville) _____

Dates à retenir :

- **Semaine du 24 septembre** : rentrée des ateliers

	N° d'atelier (âges)	années de naissance	Jour	heure
<input type="checkbox"/>	Atelier n°1 (3 à 4 ans)	2015-2014- fin 2014	Mercredi	16h15 à 17h00
<input type="checkbox"/>	Atelier n°2 (4 à 5 ans)	début 2014-2013	Mercredi	15h15 à 16h00
<input type="checkbox"/>	Atelier n°3 (6 à 7 ans)	2012 - 2011	Mercredi	14h00 à 15h00
<input type="checkbox"/>	Atelier n°4 (7 à 9 ans)	2011-2010-2009	Mercredi	14h00 à 15h30
<input type="checkbox"/>	Atelier n°5 (8 à 10 ans)	2010-2009-2008	Mardi	17h30 à 19h00
<input type="checkbox"/>	Atelier n°6 (9 à 11 ans)	2009-2008-2007	Mercredi	16h00 à 17h30
<input type="checkbox"/>	Atelier n°7 (10 à 12 ans)	2008-2007-2006	Lundi	17h30 à 19h00
<input type="checkbox"/>	Atelier n°8 (11 à 13 ans)	2007-2006-2005	Lundi	17h30 à 19h00
<input type="checkbox"/>	Atelier n°9 (13 à 15 ans)	2005-2004-2003	Mercredi	17h45 à 19h45
<input type="checkbox"/>	Atelier n°10 (14 à 16 ans)	2004-2003-2002	Vendredi	18h30 à 20h30
<input type="checkbox"/>	Atelier n°11 (15 à 18 ans)	2003-2002-2001	Vendredi	18h30 à 20h30
<input type="checkbox"/>	Atelier n°12 (adultes)	2000 et antérieur	Lundi	20h30 à 23h00

Fiche de renseignement

L'ELEVE ADHERENT

NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. domicile : __/__/__/__/__ Tél. portable : __/__/__/__/__/__ Tél. professionnel : __/__/__/__/__/__

Adresse-mail : _____ @ _____ *

Aurez-vous une autre pratique artistique sur la saison 2018/2019 ? oui... non...

Si oui Laquelle ou lesquelles _____ Etablissement _____

Jours et horaire (si connu) _____

Etablissement scolaire fréquenté : _____ Classe (à la rentrée 2018) : _____

Merci de préciser si votre enfant est inscrit en classe spécialisée oui... Préciser : non...

Merci de nous informer de toute information pouvant nous aider dans la constitution des groupes des ateliers : impossibilité horaire, affinité ... Nous tâcherons d'en tenir compte :

RESPONSABLES LEGAUX

NOM 1 (Payeur) : _____ PRENOM : _____

tél. professionnel : __/__/__/__/__/__ Tél. portable : __/__/__/__/__/__

Adresse-mail : _____ @ _____ *

NOM 2 : _____ PRENOM : _____

Contact 2: tél. professionnel : __/__/__/__/__/__ Tél. portable : __/__/__/__/__/__

Adresse-mail : _____ @ _____ *

DESIGNATION de la personne chargée de chercher l'enfant à l'issue des ateliers

L'adhérent (mineur) rentre seul à son domicile à l'issue de l'atelier

ou La personne désignée ci-dessous viendra chercher l'adhérent à l'issue de l'atelier

NOM : _____ PRENOM : _____ Lien de parenté : _____

Tél. professionnel : __/__/__/__/__/__ Tél. portable : __/__/__/__/__/__

AUTRES MEMBRES DE LA FAMILLE INSCRITS :

Nom : _____ Prénom : _____ Atelier n° _____

Nom : _____ Prénom : _____ Atelier n° _____

Fait à _____

Le ____/____/2018

Signature(s) du représentant(s) légal(aux)

Signature de l'adhérent

* Merci d'écrire en majuscule - Pour la communication avec Athénor, renseigner obligatoirement l'adresse du payeur
En donnant mon adresse mail, j'autorise Athénor à m'envoyer des informations

Déroulement des ateliers : informations pratiques

- **L'inscription à un atelier c'est :** une adhésion à l'association, une participation annuelle aux frais comprenant les ateliers et l'accès à 3 spectacles qui croiseront le projet de l'atelier.
- Les ateliers sont hebdomadaires et se déroulent de mi-septembre à mi juin sauf pendant les **vacances scolaires**, jours fériés et mercredis travaillés.
- Ils sont animés par des artistes professionnels et /ou par des artistes invités par Athénor dans le cadre de résidence ou de diffusion de leurs spectacles.
- Les ateliers ont lieu à Athénor, entrée : 82 rue du Bois Savary à Saint Naizaire. Il arrive qu'ils se déroulent dans les locaux de l'école Jean Jaurès, lorsque nous recevons des spectacles ou des artistes en création. L'accueil des groupes est maintenu à Athénor.
- **Une paire de chaussures rythmiques ou de tennis légères est obligatoire** et une tenue souple est conseillée.
- Le projet de certains ateliers peut nécessiter, en plus de la cotisation, l'achat d'un texte de théâtre.
- Pour le respect du travail des intervenants, des autres membres de l'atelier et pour des raisons de sécurité, nous demandons à être prévenus des absences, n'hésitez pas à laisser un message.
- Dans la mesure du possible Athénor tente de prévenir de toute absence d'intervenant. Le nom des intervenants absents pour maladie ou en cas de force majeure est affiché dans l'entrée de l'Espace Bois Savary. Les parents doivent s'assurer de la présence effective de l'intervenant avant de laisser un enfant mineur. Dans la mesure du possible Athénor tente de prévenir de toute absence.
- Les élèves sont sous la responsabilité d'Athénor uniquement sur la période des cours. Nous demandons aux personnes qui viennent rechercher les enfants, d'être présentes à la fin de l'atelier.
- Athénor ne saurait être rendu responsable en cas de perte ou de vol d'effets personnels, le vestiaire n'étant pas surveillé, veillez à n'y laisser aucun objet de valeur.
- Les démissions devront impérativement être signalées par courrier au secrétariat.

Droit à l'image

Je soussigné _____

Agissant en qualité de .. Père .. Mère ..Tuteur ..Elève adulte

- Autorise N'autorise pas
- à faire des prises de vue photos et vidéo, lors de certaines séances d'atelier et d'évènements (spectacles, chantier publics ...)
- à diffuser ces images sur différents supports : site web, réseaux sociaux, dépliant, brochure de communication, exposition, projection publique, presse pour une durée de 5 ans

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies, objets de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Nous vous confirmons que l'utilisation de ces images seront à destination exclusivement du projet d'Athénor.

En conséquence de quoi, nous nous reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et nous ne pourrions prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Nous garantissons que nous ne sommes pas liés par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de l'image ou du nom de notre enfant.

Élection de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

A Compléter et à signer par le responsable légal :

Nom : _____ Prénom : _____

Nom Prénom de l'adhérent : _____ Atelier : _____

A pris connaissance du règlement intérieur, le ____/____/2018

Signature du représentant légal :

Ateliers Athénor

TARIFICATION ANNUELLE - Saison 2018/2019

Votre inscription, ou celle de votre enfant à un atelier théâtre se décompose comme suit :

- une adhésion annuelle à l'association de 30 €
- une participation annuelle aux frais des ateliers comprenant l'accès aux spectacles à voir par les participants aux ateliers.

Le montant de l'inscription est variable en fonction des revenus du foyer fiscal.

Ce montant dépend d'un indice se calculant comme suit :

Indice de revenu mensuel	= Revenu imposable / 12	Figurant sur votre avis de situation déclarative à l'impôt 2017 sur les revenus 2016 (des deux parents ou du foyer fiscal)
	- 100 € x nombre de parts	Le nombre de parts cumulé figurant sur votre avis de situation déclarative à l'impôt 2017 sur les revenus 2016 (des deux parents ou du foyer fiscal)

Montant total de l'inscription en fonction de l'indice de revenu mensuel :

Ratio mensuel	< 900€	900€ / 1750€	1750€ / 2100€	2100€ / 2500€	2500€ / 3000€	> 3000€
Atelier n° 1 à 3	156 €	186 €	202 €	227 €	254 €	280 €
Tarif réduit deux inscrits	147 €	175 €	190 €	213 €	239 €	263 €
Tarif réduit trois inscrits	129 €	154 €	168 €	188 €	211 €	232 €
Atelier n° 4-5-7-8-9	176 €	212 €	232 €	257 €	290 €	325 €
Tarif réduit deux inscrits	165 €	199 €	218 €	242 €	273 €	306 €
Tarif réduit trois inscrits	146 €	176 €	193 €	213 €	241 €	270 €
Atelier n° 10-11	191 €	222 €	252 €	262 €	300 €	340 €
Tarif réduit deux inscrits	180 €	209 €	237 €	246 €	282 €	320 €
Tarif réduit trois inscrits	159 €	184 €	209 €	217 €	249 €	282 €
Atelier n° 12	252 €	302 €	353 €	363 €	397 €	430 €
Tarif réduit deux inscrits	237 €	284 €	332 €	341 €	373 €	404 €
Tarif réduit trois inscrits	209 €	251 €	293 €	301 €	330 €	357 €

Le tarif réduit s'applique lorsque plusieurs membres d'une même famille sont inscrits aux ateliers ou lorsque la même personne est inscrite à plusieurs ateliers.

Pièce à fournir joindre obligatoirement à l'inscription (tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte)

Pour que nous puissions valider votre inscription nous avons besoin d'un dossier complet composé :

- du présent document renseigné
- de l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 (1^{er} et 2nd page) . Si vous ne souhaitez pas le fournir, cochez la case ci-contre : *Je ne souhaite pas fournir mon avis d'imposition, le tarif maximum ne sera appliqué*
- d'un chèque de 30 € correspondant à l'adhésion. Ce chèque vous sera restitué si vous vous désistez avant le 5 septembre

Quand payer

A l'inscription, il vous sera demandé de régler à l'ordre d'Athénor : 30 €. Ce chèque vous sera restitué si vous vous désistez avant le 5 septembre

Le **solde** participation annuelle aux frais des ateliers est à régler au **30 septembre 2018**. Vous avez la possibilité de régler en plusieurs fois à condition :

- d'effectuer ces règlements par chèques
- de remettre l'ensemble des chèques correspondant au montant total de la cotisation lors du premier règlement.

Si vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par un comité d'entreprise ou le CCAS

Merci de le signaler au moment de l'inscription

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Athénor pour la gestion de nos adhérents

Elles sont conservées pendant 10 ans et sont destinées au service administration et comptabilité.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : communication@athenor.com